

Procès-Verbal du « Café-Paroles » **Du Samedi 14 Décembre 2019**

Heure de début :	10h00
Heure de fin :	12h00

ORDRE DU JOUR : Projet de réhabilitation du rez-de-chaussée

Sont présents :

- 8 personnes faisant partie des familles ou de l'entourage des résidents
- Madame SAVIN, Directrice de la Résidence Les Ogiers
- Membres du personnel : Mme TARVILLE Françoise (aide-soignante), Mme PHANOUVONG Jessie (agent administratif)

Madame Savin, directrice de l'établissement, remercie les personnes pour leur présence à cette rencontre du Café Paroles et demande à ce que chacun se présente.

- **Rappel sur le fonctionnement du Café Paroles**

Madame Savin rappelle aux familles l'objectif du Café Paroles : il s'articule autour d'une charte de confiance et constitue un temps d'échange convivial permettant d'aborder les sujets et les projets de l'établissement.

Toutes propositions sont les bienvenues concernant l'ordre du jour des Cafés Paroles.

Madame Savin propose d'organiser un Café Paroles par "dimension" et de maintenir l'horaire du samedi matin.

Le dernier Café Paroles a porté sur les démarches d'accompagnement non médicamenteuses. Madame Savin rappelle que l'établissement dispose d'un chariot mobile Snoezelen. Ce chariot permet de créer un espace multi sensoriel contenant le matériel nécessaire à la stimulation des cinq sens. Ces séances de Snoezelen sont proposées aux résidents dans le cadre de leur projet de vie individualisé.

- **Explication du fonctionnement d'un Conseil de Vie Sociale (CVS)**

Le CVS est une instance participative composée de représentants des résidents et des familles. Le CVS sera remis en place prochainement dans l'établissement.

Les élections pour les nouveaux représentants des résidents et des familles auront lieu dès Février 2020. Les familles seront informées par courrier et par voie d'affichage.

RESIDENCE « LES OGIERS »
ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES

● **Projet de réhabilitation du rez-de-chaussée**

Madame Savin informe que le projet d'humanisation du rez-de-chaussée n'a pas pu être abouti, du fait de la liquidation du cabinet d'architectes recruté. L'établissement avait voulu recréer une "mini-ville" avec des espaces de circulation. Toutefois, il y a récemment eu des travaux de peinture et d'électricité qui ont permis d'apporter un "coup de fraîcheur" au rez-de-chaussée.

Madame Savin explique qu'une étude de faisabilité et une étude financière sont en cours aux fins de répondre à la problématique majeure des chambres doubles. Cette étude de faisabilité repose sur 2 principales hypothèses :

- soit une extension de l'établissement,
- soit la reconstruction totale de la structure avec un panel de service plus diversifiés

L'étude de faisabilité devrait être clôturée pour fin janvier 2020. A partir de septembre 2020, l'établissement disposera d'une visibilité plus fine sur ce projet d'extension ou de reconstruction, et les ressources financières devant être mobilisées.

Mme Tarville Françoise présente le projet de modernisation du rez-de-chaussée portant sur la création d'une ambiance et visant à renforcer le confort des résidents et des familles en attendant la reconstruction/extension.

Ce projet est un travail réalisé en équipe pluridisciplinaire. C'est également l'occasion pour les professionnels de co-construire et de mener des réflexions.

Le projet a été travaillé dans un esprit "bois et nature". L'idée de ce projet est également de travailler sur des matériaux durables.

➤ **Salle des familles et salon télé :**

Se pose également la question de la réappropriation de l'espace, notamment celle de la salle des familles et du salon télé. Les familles souhaiteraient une ambiance plus "cocooning" dans ces deux pièces.

Les familles proposent de décroisonner le salon TV : créer des espaces à l'intérieur de ce grand espace avec par exemple un coin salon, un coin jeux de société...

Une famille propose également d'y installer un distributeur de boissons ou de biscuits.

➤ **Salle de restauration :**

Les familles souhaiteraient un mobilier plus adapté, "plus moderne" dans une ambiance bistrot.

➤ **Jardin :**

Il a été proposé d'habiller les murs de cadres végétaux dans le couloir menant vers le jardin. Les familles proposent également de mettre en place des jardins/potagers à hauteur des résidents.

Dans l'optique de favoriser les relations intergénérationnelles, des activités autour du jardinage pourraient être réalisées avec de jeunes enfants (écoles, MJC de croix...).

RESIDENCE « LES OGIERS »
ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES

Mme Tarville évoque le projet d'une exposition photos dans le hall d'entrée et le restaurant. Cette exposition se ferait sous la forme de galeries photos portant sur des thèmes différents (murs d'actualités sur des temps forts de la région par exemple).

- **Médiation animale** : consiste à faire intervenir un animal soigneusement sélectionné et encadré par un professionnel spécialisé. Cette méthode thérapeutique permet de favoriser les liens affectifs et thérapeutiques entre les personnes et les animaux. Madame Savin informe que la psychologue de l'établissement apporte parfois son chat au sein de l'établissement et que les résidents l'apprécient. Se pose alors la question de faire appel à une personne formée à la zoothérapie ou la possibilité d'avoir un animal institutionnel.

- **Questions diverses :**
 - "Pourrait-on mettre plus en évidence les escaliers ?" La signalétique sera retravaillée dans le cadre du projet de réhabilitation du rez-de-chaussée.

- **Quelques rappels :**
 - Madame Savin rappelle que, bien que l'établissement ne dispose pas d'unité spéciale Alzheimer, des aides-soignantes sont formées aux techniques de soins et de communication adaptées aux personnes atteintes par cette maladie ;
 - Une douzaine de chambres sont rénovées chaque année ;
 - Une réfection des salles de bain est prévue ;
 - Les fenêtres de l'établissement ont récemment été changées.

Ordre du jour du prochain Café Paroles : Projet d'animation et de vie sociale